

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 22 mars 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 19 et 20 mars 2012

2012 DAC 65 Subvention à l'association Ciné – Histoire (15e).

Madame Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure,

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1611-4, L 2313-1 et L 2511-
et suivants ;

Vu le Projet de délibération en date du 6 mars 2012 par lequel M. le Maire de Paris lui propose
l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 6.000 euros à l'association Ciné - Histoire;

Sur le rapport présenté par Mme VIEU-CHARIER au nom de la 9e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement de 6.000 euros est allouée à l'association Ciné - Histoire,
qui a pour objet de contribuer à la diffusion et à la connaissance des œuvres cinématographiques,
photographiques et des archives audiovisuelles, se rapportant plus particulièrement à la Seconde Guerre
Mondiale, et dont le siège social est situé 8 rue Dupleix (15e). X04747 2012_01042. 44882.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris
de 2012, chapitre 6574, rubrique 323, VF40001 ; Provision pour subvention de fonctionnement au titre de
la Mémoire